



LA COMMUNE DE MANIGOD

Recrute

UN GARDE CHAMPETRE (H/F)

POUR UN EMPLOI PERMANENT

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Maire, du Directeur des services techniques, le garde champêtre exerce des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques. Assermenté, il est habilité à constater par procès-verbal les contraventions et les délits dans les domaines suivants : atteintes aux propriétés rurales et forestières, police de l'urbanisme, police du bruit et des nuisances sonores, police des publicités et enseignes, police des foires et marchés, police de la chasse de la pêche et de l'environnement, police de la santé publique, police des chiens dangereux ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale.

Il assure notamment dans le cadre de ses missions : le bon ordre du marché estival, surveille et contrôle les manifestations de la commune. En période hivernale, il surveille, contrôle, verbalise les infractions au code de la route et au stationnement en station (à Croix Fry et Merdassier). Il assure la gestion des salles communales (état des lieux, remise de clefs, tenue de l'inventaire...) Il assure le portage des repas à la crèche.

Profils recherché :

Permis B exigé, expériences souhaitées sur poste similaire, être à l'aise avec l'outil informatique (logiciels Word Excel) et numérique, connaissances sur la législation et le milieu naturel appréciées, connaissances des pouvoirs de police du Maire appréciées.

Spécificités : travail régulier le weekend en saison touristique et selon les manifestations, travail certains jours fériés, port de l'uniforme et de la carte professionnelle. Exercice soumis à condition réglementaire d'agrément, d'assermentation et de formation.

Poste à temps complet : 35 heures annualisées en fonction des saisons touristiques

Rémunération statutaire, IHTS, INDEMNITE SPECIFIQUE GARDE CHAMPETRE, CNAS, tickets restaurant, participation prévoyance et complémentaire santé, chèque cadeau en fin d'année.

Outils et moyens mis à disposition : Véhicule de service, moyens de communication (ordinateur, tablette, imprimante, téléphone portable, terminal pour les contraventions...) vêtements de travail logotés, carte professionnelle. **Possibilité de logement à loyer modéré.**

Recrutement : Titulaire du concours ou par voie statutaire.

Grades ouverts : garde champêtre chef et garde champêtre chef principal

Période : à compter du 01/08/2024

Adresser lettre de candidature et CV à Monsieur le Maire de Manigod- Mairie-3 route de Thônes-74230-MANIGOD **pour le lundi 15/07/2024 à 12h 00 au plus tard.**

Le Maire,
Stéphane CHAUSSON

P.O.

